

Quand Du Guesclin achetait la forteresse de la Selle sur le Bied

Bertrand Du Guesclin, connétable de France est, avec Jeanne d'Arc, l'une des grandes figures de la Guerre de Cent ans. Son nom est associé au rétablissement de la situation militaire du roi de France après les désastres (Crécy, Poitiers...). Il s'illustre au service de Charles V dans les années 1360 et parvient en particulier à débarrasser le royaume des « Grandes Compagnies », ces bandes de mercenaires au service du roi devenues inutiles après le rétablissement de la paix et qui écumaient le pays. Jeanne d'Arc, elle, interviendra, de manière décisive dans la phase finale du conflit. La place de « La Pucelle » demeure dans la mémoire nationale. Celle de Du Guesclin est aujourd'hui plus incertaine. Pourtant à l'époque un honneur exceptionnel lui avait été réservé : à sa mort, reposer à Saint Denis dans la nécropole royale.



Gisant de Duguesclin à Saint Denis

Les archives conservent un document qui montre que le connétable de Charles V intervint dans le Gâtinais. La région souffrit beaucoup de la Guerre de Cent ans. Surtout dans les villages qui n'étaient pas protégés par des enceintes.

Depuis les années 1340 jusqu'aux années 1360, la Guerre de Cent Ans ruine une première fois le Gâtinais. Édouard III, roi des anglais, a opté pour une guerre de pillages. Les destructions et rançonnements étaient notamment menés par Robert Knowles, dit Canolle, chef militaire anglais. C'est lui qui aurait dévasté le château des Courtenay à Chantecocq après s'y être installé quelque temps.

Après la reconquête de Charles V et la paix de Brétigny en 1360, des arrière-gardes des bandes de mercenaires de Robert Knowles subsistaient dans la région et continuaient leurs exactions. Afin d'en

débarrasser le pays, Guérin de Filemin, un seigneur chargé de l'administration de la forêt de Montargis, fit appel à Bertrand du Guesclin, connétable de France. Du Guesclin, qui n'était pas seulement un homme de guerre d'exception mais également un habile politique et administrateur, ne négligeait aucun moyen pour parvenir à ses fins. Pour le compte du roi, Il racheta aux mercenaires les forteresses de la Selle-sur-le-Bied et de Chatenoy (près de Lorris) pour « *deux mile et deux cenz franz d'or* ». C'était le 14 juillet 1364.

Un morceau de parchemin d'époque publié par la revue de Bretagne en 1888 en témoigne.

1364, 14 juillet. — Sachent tuit que nous Bertran du Guesclin, conte de Longueville, chambellan du Roy nostre sire, confessons avoir eu et receu de nostre amé Adam Nicolas, bourgeois de Nemoux, commis de par le Roy nostredit seigneur à recevoir deux mile et deux cenz franz d'or, que nous avons paieez et prestez du nostre pour la composition et achat faiz des forreteresses de Chastenoy et de la Selle sur le Biez en Gastinois (9),

la somme de deux cenz franz d'or, en deduccion de ladicté somme de deux mil et deux cenz franz d'or à nous deuz pour la cause dessusdicté. De laquelle somme de deux cenz franz dessusdiz nous nous tenons pour contemps et bien paieez, et en quictons et clamons quicte ledit Adam... En tesmoing de ce nous avons fait mettre à ces lettres le propre seel duquel nous usons, qui furent faictes et données le XIII^e jour du mois de juillet, l'an de grace mil CCC LXIII.

(Original en parchemin, scellé sur simple queue d'un petit sceau en cire rouge, dont il ne reste que la moitié supérieure.)

*Chartes inédites de Bertrand Du Guesclin 1364-1380.
La revue de Bretagne et de Vendée -numéro de 1888.*

Les Flavigny, seigneurs de La Selle sur le Bied à l'époque de Du Guesclin

Avant d'être occupée, la forteresse de la Selle sur le Bied, qui se dressait approximativement sur l'emplacement du château actuel était propriété de la famille de Flavigny. L'ayant récupérée grâce à Du Gesclin, le roi la restitua à ses anciens propriétaires.

Le texte de cette faveur de Charles V, à Huguenin de Flavigny, seigneur de la Selle-sur-le-Bied, et qui bénéficia aussi à Jehan de Saint-Phalle,

sénéchal de Courtenay datée de 1365, est aux Archives Nationales et dit la chose suivante (en résumé) :

Pendant un épisode précédent de la guerre, Huguenin de Flavigny et Jehan de Saint-Phalle avaient eu un différend avec un certain Symon de Sainte-Croix, lequel, fait prisonnier, s'était engagé à se présenter en procès à jour et lieu prescrit. Huguenin, occupé à autre chose, ne s'y serait pas présenté, et aurait supposé que Symon ne s'y était pas présenté non plus. Il était reproché à ce Symon d'avoir fait prisonnier Huguenin "au temps où son fort (le château de La Celle) était aux mains des ennemis". Un accord avait finalement réglé l'affaire, moyennant le versement par Symon d'une certaine somme. Et cela aurait dû en rester là. Mais le procureur de Sens s'était emparé de l'affaire; il lui paraissait possible que des poursuites soient menées à l'encontre de Huguenin de Flavigny et Jehan de Saint-Phalle...En considération des services rendus et de son souci de maintenir la bonne entente dans le royaume, le roi Charles V les avait alors "quittés, remis et pardonné", leur rendant leur réputation, et leurs biens.

On voit que pendant l'interminable guerre de cent il n'y eut pas seulement affrontement des rois et de leurs troupes mais que les féodaux grands et petits profitèrent de la situation pour régler d'innombrables conflits...

Au début du 15^{ème} siècle, les Flavigny étaient toujours seigneurs de la Selle sur le Bied et bien vus du roi. Giles de Flavigny était alors ce seigneur.